

Prévention d'abus sexuels

Devant les risques d'abus sexuels, d'abus de pouvoir, d'abus de conscience, la prévention est essentielle. Cette fiche, qui peut être améliorée, donne quelques repères importants pour toutes les personnes de nos deux paroisses qui se voient confier une responsabilité auprès des enfants (catéchèse, animation de groupe et de mouvement, servants d'autel, préparation aux sacrements, ...)

Soyons nous-mêmes vigilants. Dans un climat de confiance, cherchons comment informer les parents et les enfants eux-mêmes.

Père Robert Daviaud
et l'équipe pastorale



Vous devez contacter **la CRIP**

par tél. : **02 28 85 88 85**

par mél : CRIP85@vendee.fr

fiche de recueil de l'information préoccupante
à télécharger sur le site www.vendee.fr

Concrètement....

Demander le casier judiciaire de toutes les personnes ayant des responsabilités auprès des enfants. Il est facile de se le procurer sur le site : www.cjn.justice.gouv.fr.

L'adulte en responsabilité ne doit jamais rester tout seul avec un enfant (sauf dans le cadre scolaire). Dans les cas où il est nécessaire de rester tout seul avec l'enfant (confession par exemple) laisser la porte ouverte.

Si un enfant donne des signes inquiétants ne pas chercher à le faire parler mais le signaler à son responsable ou à la CRIP (service départemental) ou au 119 (service national). Signaler, sans tarder, les faits à la gendarmerie la plus proche ou au procureur de la République.

Dans le cadre de la pastorale, articuler présence et distance avec l'enfant, que ce soit dans la relation éducative comme dans une relation amicale.

Aider les parents et les enfants à prévenir et à identifier les cas de d'abus sexuels.

Signaler l'existence du livret « Stop aux violences sexuelles faites aux enfants » des Editions Bayard. A télécharger gratuitement sur le site « Bayard Jeunesse » ou en suivant ce lien : <https://www.bayard-jeunesse.com/actualites/bayard-jeunesse-realise-un-livret-de-prevention-des-violences-sexuelles-faites-aux-enfants/>

L'Eglise (des Pays de Loire et de la Vendée) a mis en place une cellule d'accueil et d'écoute pour les victimes de violences sexuelles. Cette cellule est composée d'un ancien magistrat, d'un psychologue, d'un psychiatre, d'un avocat et d'une infirmière scolaire.
Contact : parolevictimespaysdeloire@gmail.com